



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Sécurité intérieure

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 22 février 2023

Objet : Question parlementaire n° 7595 du 14 février 2023 de Monsieur le Député Fernand Kartheiser et de Monsieur le Député Fred Keup concernant « Accès au téléphone mobile par les agents de la Police ».

Monsieur le Ministre,

En date du 14 février 2023, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe de la Ministre de la Justice et du Ministre de la Sécurité intérieure.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Fernand Kartheiser et Monsieur le Député Fred Keup.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de la Sécurité intérieure

Henri KOX